



Montreuil, le mercredi 24 avril 2024

Déclaration fédérale

Toutes et tous solidaires de la CGT Nord et de son Secrétaire général Jean-Paul Delescaut

Un pas de plus a été franchi dans la répression syndicale : Jean-Paul Delescaut, secrétaire départemental de la CGT du Nord a été condamné à un an de prison avec sursis pour « apologie du terrorisme » et à 5 000 euros au titre de préjudice moral aux parties civiles. Cette peine correspond à ce qui avait été requis par la procureure lors de l'audience fin mars.

Responsable de la publication du site internet de la CGT 59, Jean-Paul Delescaut était poursuivi après la diffusion d'un tract le 10 octobre 2023. Lors de l'audience, le 28 mars dernier, notre camarade avait clairement indiqué condamner les actes terroristes en général, y compris ceux du 7 octobre. Le sens du communiqué était donc de rendre hommage à toutes les victimes civiles de cet enchaînement de violence meurtrière.

L'union départementale CGT du Nord et Jean-Paul Delescaut ont immédiatement interjeté appel de cette décision. Une décision qui constitue un franchissement de seuil particulièrement dangereux pour toute prise de parole sur des situations de guerre ou de crime contre l'humanité. En criminalisant lourdement l'analyse et la parole syndicale sur le registre de la répression terroriste, ce sont la liberté d'expression et la liberté syndicale qui sont une nouvelle fois attaquées, dans un contexte de répression syndicale criminalisant notamment la CGT dont plus de 1000 militantes et militants font l'objet de poursuites par les tribunaux.

Nous ne pouvons accepter que nos libertés et nos droits soient attaqués et nous ne laisserons pas ces libertés disparaître : une bataille déterminante s'annonce face à cette dérive autoritaire.

Toutes et tous solidaires avec la CGT Nord et son Secrétaire général Jean-Paul Delescaut, toutes et tous ensemble contre la criminalisation de notre liberté d'expression et la dérive autoritaire du gouvernement de Macron !

Toutes et tous contre les guerres ! Cessez-le-feu immédiat !

Fédération des Sociétés d'Etudes